

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 5 février 2020, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-01-19/B-00392
Propriétaire : 4461916 Canada Corp.
Emplacement : 691, croissant Irene
Quartier : 15 - Kitchissippi
Description officielle : partie du lot 16, plan 304766, comprend la partie 1 du plan 4R-31995
Zonage : R4B
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite concéder une servitude sur une partie de son bien-fonds aux fins d'accès à l'entrée de cour au bénéfice de la propriétaire du bien-fonds voisin à l'est situé au 287, avenue Currell.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de la concession d'une servitude.

Les terrains faisant l'objet de la servitude sont représentés par la partie 1 du plan 4R-31995. Ils auront une façade de 0,61 mètre sur l'avenue Currell, une profondeur de 31,69 mètres et une superficie de 19,33 mètres carrés.

L'approbation de la demande aura comme effet de créer une entrée de cour partagée non conforme en vertu des exigences du Règlement de zonage pour le 691, croissant Irene ainsi que pour le 287, avenue Currell. Chacune des propriétaires a présenté une demande de dérogation mineure D08-02-19/A-00356 et D08-02-19/A-00355 qui seront étudiées en même temps que la présente.